

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Numéro		de permis			Date d'inspection	
Les P'tits Baie Marins Inc	2019617	7		L	Le 19 octobre 2022	
Nom de l'établissement				1	Numéro de téléphone	
Les P'tits Baie Marins				(	(506) 228-4563	
Adresse				I		
5362 route 117 Baie-Sainte-Anne NB E9A 1V9						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Rachelle Roy Arseneau			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement		Date lir être co	nite pour nforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la forma administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans u garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à comparer juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou possé formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an oposséder une formation équivalente selon le ministre.  Commentaires :	une pter du titulaires eder une être	11(c)(ii)		30 juin	2023	
44 L'exploitant d'un établissement agréé s'assure qu'une trouss		44(a	)	14 oct.	2022	13 oct. 2022

Commentaires: La lacune est maintenant conforme.

accessibles: a) sur son lieu d'exploitation;

## Commentaires généraux

- -Suivi fait par courriel, donc aucun ratio ne fut pris.
- -La trousse de premiers soins est maintenant complète.

travail pour une trousse de premiers soins autre que la trousse personnelle de premiers soins (type P) et qu'un téléphone sont

Brunswick 2004-130 pris en vertu de la Loi sur l'hygiène et la sécurité au

- Deux nouvelles employées sont présentement inscrites à leur formation d'éducation à la petite enfance. L'obtention du certificat pour l'une des employées se fera en juin 2023, le 50% sera respecté dès la réception de ce certificat. La seconde employée terminera sa formation EPE en juin 2024.
- -L'établissement rencontre les exigences de la loi et les services à la petite enfance. Le permis est recommandé pour une autre année.

original signé par			
Rachelle Roy Arseneau		Le 19 octobre 2022	
Signature de la personne responsable de la délivrance de	Date		,
nermis			

original signé	par
Marie-Thérèse	Cormier

Le 19 octobre 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date